ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

matériel de transports

Question orale n° 1377

Texte de la question

M. Michel Hunault attire l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur l'urgence à concrètement aider la société ABRFI de Châteaubriant, constructeur et réparateur de wagons ferroviaires fret. Dans le cadre des mesures d'urgence, en lien avec le CIRI, il lui demande si le Gouvernement peut favoriser la prise de participation dans le capital du fonds stratégique d'investissement et faciliter, à défaut de commandes, une sous-traitance en maintenance de la SNCF et de ses filiales fret, pour assurer la pérennité d'une entreprise dont le savoir-faire des salariés est reconnu, et ce au moment où la commission d'enquête parlementaire travaille à assurer la pérennité de l'ensemble de la filière industrielle fret.

Texte de la réponse

ENTREPRISE ABRFI À CHÂTEAUBRIANT

M. le président. La parole est à M. Michel Hunault, pour exposer sa question, n° 1377, relative au soutien à l'activité de l'entreprise ABRFI à Châteaubriant.

M. Michel Hunault. Monsieur le secrétaire d'État chargé du commerce extérieur, je souhaite attirer l'attention de Mme la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le devenir de l'entreprise ABRFI de Châteaubriant et, plus globalement, sur l'avenir de cette filière essentielle qu'est la construction-réparation du fret ferroviaire.

Je tiens avant tout à saluer l'engagement de M. Bocquet, qui préside la commission d'enquête parlementaire sur la situation de l'industrie ferroviaire française et mène un vrai travail de réflexion pour assurer la pérennité des emplois dans cette filière.

Nous avons à Châteaubriant deux cents emplois qui méritent d'être soutenus. Avec les salariés et l'encadrement, j'y prends ma part. Tous les services de l'État sont mobilisés. La SNCF a été sollicitée pour des contrats de sous-traitance de sa filière fret. Les négociations sont en cours et nous avons l'attention de son président, ce dont je remercie le Gouvernement, qui a la tutelle de cette société nationale.

Je souhaite que le Gouvernement affirme ce matin sa volonté de faire intervenir le Fonds stratégique d'investissement au moyen d'une prise de participation dans le capital d'ABRFI.

Le Président de la République a sauvé les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire grâce à une prise de participation de l'État dans le capital. Cela a permis de préserver 5 000 emplois, sans compter la sous-traitance. Je souhaite donc que l'État, à travers la Caisse des dépôts et le Fonds stratégique d'investissement, créé précisément pour cela, fasse montre de la même volonté à Châteaubriant. Plus qu'un calendrier, j'attends de vous, monsieur le secrétaire d'État, l'annonce d'un soutien public, qui conforte la pérennité des emplois, sachant que les objectifs du Grenelle donnent toute sa place, à l'avenir, au fret ferroviaire.

M. le président. La parole est à M. Pierre Lellouche, secrétaire d'État chargé du commerce extérieur.

M. Pierre Lellouche, *secrétaire d'État chargé du commerce extérieur.* Monsieur Hunault, je réaffirme devant vous la conviction du Gouvernement : la France n'a pas d'avenir sans une industrie forte. Le maintien et le développement de l'industrie sont donc la priorité de notre action.

Je connais votre implication personnelle dans le soutien à l'usine de Châteaubriant. Vous le savez, depuis

plusieurs années, le secteur industriel de la construction de wagons de marchandises rencontre d'importantes difficultés. Il doit en particulier faire face à un fort ralentissement de la demande, à une surcapacité de production au niveau européen et à la concurrence d'usines implantées en Europe de l'Est. L'activité de maintenance ferroviaire est également dans une situation difficile.
Le groupe AORF, qui comprend la société ABRFI située à Châteaubriant, a été directement touché par ce contexte difficile. Au plus fort de la crise économique, il a été confronté à des annulations de commandes. La situation d'AORF l'a conduit à solliciter récemment l'appui du CIRI, qui s'est mobilisé afin de trouver des solutions assurant sa pérennité, en liaison avec l'ensemble des partenaires de l'entreprise, notamment ses banquiers et ses clients, dont la SNCF. L'intervention du CIRI a contribué à stabiliser la situation de l'entreprise et à ouvrir plusieurs pistes, qui sont actuellement activement explorées.
Pour sa part, le Fonds stratégique d'investissement a examiné attentivement le dossier AORF et a rencontré à plusieurs reprises le dirigeant de l'entreprise. Le Fonds de consolidation et de développement des entreprises, le FCDE, dont la vocation est d'investir dans des entreprises ayant souffert de la crise mais disposant de bons fondamentaux, a également procédé à une analyse du dossier. À ce stade, les conditions pour l'intervention de ces organismes n'ont pas pu être réunies.
La forte mobilisation des services de l'État, et en particulier du CIRI, se poursuit activement, avec l'objectif de parvenir à réunir l'ensemble des conditions permettant à AORF de poursuivre son activité. Soyez-en sûr, le FSI et le FCDE restent attentifs à ce dossier.
M. le président. La parole est à M. Michel Hunault.
M. Michel Hunault. Je vous remercie, monsieur le secrétaire d'État. J'ai confiance en votre action pour qu'enfin le FSI et le FCDE interviennent. Vous avez fait allusion à la direction d'ABRFI : elle a changé et, dans un climat apaisé, nous devrions parvenir prochainement à un accord.

Données clés

Auteur : M. Michel Hunault
Circonscription : Loire-Atlantique (6e circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question orale
Numéro de la question : 1377
Rubrique : Industrie
Ministère interrogé : Économie, finances et industrie
Ministère attributaire : Économie, finances et industrie

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 22 mars 2011, page 2569
Réponse publiée le : 30 mars 2011, page 2089
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 22 mars 2011